



Commune de Saint-Franc

CONSEIL MUNICIPAL DU 06/03/2026 - 20H00

PROCES-VERBAL

Étaient présents : Christiane BROTO SIMON (Maire), Robert EYRAUD, Samuel MOUNIER, Sébastien MASSIT, Lydie CATELAND, Aline COMBAZ, Mickael CURTET, Julien PIVOT, Loredana CURTET, Diane FISHER

Était absent : Franck CURTET (procuration à Mickael CURTET)

Secrétaire de séance : Samuel MOUNIER

Date de convocation : 02/03/2026

Rajout d'un point à l'ordre du jour avec l'accord unanime de l'assemblée :
devis électricité lot 09 – avenant 01

ORDRE DU JOUR

Ouverture de séance par l'approbation du PV de la séance du 16/01/2026 : PV adopté à l'unanimité mais avec une remarque :

- Erreur sur les indications de vote du point Rallye Chartreuse : les absentions concernaient Mme FISHER, Mme COMBAZ, et Mr MOUNIER et non Mrs CURTET Franck et CURTET Mickael comme indiqué

DELIBERATIONS :

- **Validation des 3 devis de l'entreprise Axel Verrière Menuiserie lot 04 extension mairie :**

Mme le Maire explique à l'assemblée que des prestations sur ce lot sont à rajouter :

- Avenant n° 1 montant 3520€ HT (4224€ TTC) : changement de la fenêtre existante simple vitrage par une fenêtre identique double vitrage

Adopté à 8 voix pour et 3 abstentions (Mickael CURTET, Franck CURTET et Diane FISHER)

- Avenant n° 2 montant 4030€ HT (4836€ TTC) : fourniture et pose d'un bloc porte acier double battant au sous-sol

Adopté à 8 voix pour et 3 abstentions (Mickael CURTET, Franck CURTET et Diane FISHER)

- Avenant n° 3 montant 610€ HT (732€ TTC) : fourniture et pose d'une barre antipanique

Adopté à 9 voix pour et 2 abstentions (Mickael CURTET et Franck CURTET)

- **Validation du devis électricité lot 09 :**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider par un avenant n°1 le rajout de prises électriques non prévues au marché pour un montant de 1320€ HT (1584€ TTC)

- **Validation du devis CER Formation :**

A 10 voix pour et 1 voix contre (Mr Robert EYRAUD), le devis du centre de formation professionnelle CER est validé ; son montant est de 2083.33€ HT (2500€ TTC)

Mr Jean BRUCY bénéficiera de cette formation pour le passage de sa FIMO afin de pouvoir remplacer « au pied levé » l'actuel conducteur du bus scolaire en cas d'absence imprévue.

- **Re transfert de la compétence « ski alpin et remontées mécaniques » à la communauté de communes Cœur de Chartreuse :**

A 10 voix pour et 1 abstention (Mme Loredana CURTET), le conseil municipal,

- Accepte le re transfert de la compétence à la communauté de communes Cœur de Chartreuse à compter du 1^{er} avril 2026 par les communes de St Pierre d'Entremont Isère et Entremont le Vieux et approuve les statuts ainsi modifiés à cette même date.

- Adhésion à l'ANPCEN pour 2026 :

Le renouvellement de l'adhésion à l'association est validé à l'unanimité moyennant une contribution de 150€

- Avenant à la convention relative aux interventions du CDG sur les dossiers de retraite CNRACL :

L'avenant n°2 proposé par le CDG73 est validé à l'unanimité ; pour rappel son objet est la révision des tarifs et l'intégration de trois nouveaux process relatifs aux interventions du CDG au 1^{er} janvier 2026.

- Approbation du Plan communal de Sauvegarde et validation des deux devis de fournitures s'y rapportant :

A 11 voix pour, le PCS élaboré par Mme le Maire est validé (la liste qui concerne les pompiers devra être mise à jour)

Le devis de 533.05€ TTC pour l'achat de 10 lits de camps et 50 couvertures de survie est accepté

- Vote des CFU Budget principal 2025 et Budget transport 2025 et affectations des résultats :

Décision reportée à la prochaine réunion du conseil municipal, la DDFIP n'ayant pas donné son retour à la date du 06/03/2026

- Régularisation des charges locatives 2025 de Mr GARNIER et Mme ATTAVAY :

En raison des travaux de l'extension mairie et des désagréments engendrés, le conseil municipal décide à l'unanimité de prendre une partie (638.52€) de la somme totale due (1038.52€) pour l'année 2025

Autres points abordés :

- Choix du revêtement cuisine et sanitaire de l'extension mairie : le choix est porté à 6 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention, sur la référence « concrete dark grey 005 »

- Dépôt grange « la Montaz » : une relance en RAR sera faite au propriétaire

- Discussion sur une construction à régulariser (véranda)

Clôture de séance à 22h47

Prochaine séance le 13/03/2026 20h

A St Franc, le 12 mars 2026

Mme le Maire, Christiane BROTO SIMON



Le secrétaire de Séance, Samuel MOUNIER